

La feuille de route pour une politique stratégique du bien-être au travail...

Chief Happiness Officer

La fonction stratégique qui développe une organisation basée
sur le bonheur au travail comme levier de performance durable.



**INCLUS POUR
CHAQUE PARTICIPANT**

l'Académie des auteurs

Des workshops uniques & inspirants basés
sur les livres de management
les plus populaires du moment !

Sous la direction experte de :

Laurence Vanhée

HRD of the Year Belgium 2012

Managing Director & Chief Happiness Officer
Happyformance & LoftOffiz



>>> **IFBD.BE /**
l'académie des auteurs

Pourquoi ce programme ?

Vous vous demandez en quoi consiste la fonction de Chief Happiness Officer ? Et en quoi elle diffère de celle d'un DRH, d'un Dir Com ou d'un Happiness Manager ? Vous aimeriez endosser cette fonction au sein de votre organisation ? Vous aimeriez développer une performance durable au sein de votre structure sans sacrifier le bien-être de vos équipes ? Vous vous demandez comment cultiver le Bonheur au Travail de vos collaborateurs et quels sont les prérequis et les conséquences ? Vous vous demandez quelle est la marche à suivre, les étapes-clés et les indicateurs à piloter ? Alors cette formation est faite pour vous !

La révolution numérique et digitale, la robotisation et l'émergence de l'intelligence artificielle, les attentes des talents et des jeunes générations, les nouveaux modèles d'organisation, l'allongement du temps de carrière et plus récemment la crise du COVID19 : voilà autant de sources d'influence indéniables sur le monde du travail.

DONNEZ LA PRIORITÉ AU PLAISIR AU TRAVAIL

Les méthodes de management et les approches tayloriennes ou fordistes ne répondent plus (complètement) aux challenges actuels. Les entreprises font face à des vagues de démissions. Le phénomène du « quiet quitting », le minimum de l'engagement,

devient une réalité pour les sociétés de toutes tailles et de tous secteurs. Le coût du désengagement est estimé à 14.000€ par an par salarié et l'absentéisme a explosé en Belgique en 2022 pour atteindre le taux record de 6,6% (soit près de 15 jours en moyenne par an).

LE CHIEF HAPPINESS OFFICER

La recherche de sens pour les uns, le besoin de s'épanouir pour les autres ou encore la combinaison des 2 démontrent le besoin pressant de remettre l'humain au centre des préoccupations des managers. Depuis quelques années, des fonctions émergent : celle de Chief Happiness Officer et sa petite sœur, celle de Happiness Manager. En charge de créer un contexte permettant au collaborateur de cultiver son bonheur au travail et de contribuer à la performance collective, ces nouveaux métiers au carrefour des RH, de la Transformation et du Management ont un impact direct et prouvé sur les résultats de l'organisation.

MAIS QUI ASSUME LE RÔLE DE CHO ?

En toute logique, le HR Business Partner est le mieux placé pour assumer le rôle de CHO. Mais, en fait, tout responsable peut le faire. Le CHO est donc une culture, gravée dans l'ADN de l'organisation, plutôt que la tâche d'une personne dotée d'une mission bien définie.

La formatrice



Laurence Vanhée a plus de 25 ans d'expériences dans les domaines liés à la stratégie organisationnelle et aux transformations des ressources humaines. Membre de comités de directions dans plusieurs

secteurs d'activité, du secteur public aux sociétés cotées en bourse, elle a occupé des fonctions RH au sein d'organisations qui étaient en pleine transformation, de la restructuration majeure à l'hypercroissance.

Son dernier poste était DRH / Chief Happiness Officer du ministère belge de la sécurité sociale, une organisation multirécompensée, pionnière du monde du travail hybride qui a inspiré de nombreuses organisations dans le monde, bien avant la crise du COVID.

Laurence a commencé sa carrière d'entrepreneure en 2013, dans le domaine du conseil en management en créant le cabinet Happyformance. Sa mission est désormais de contribuer au développement d'un monde dont la performance durable résulte du bonheur au travail de ses collaborateurs.

Laurence a été récompensée en 2012 comme DRH de l'année en Belgique et sera reconnue en 2020 comme l'un des 51 meilleurs leaders inspirants du monde en matière de bonheur au travail (India, World HR Congress). Laurence est également conférencière, auteure, administratrice indépendante, professeur de leadership au sein du MBA de l'Université ouverte de Ho Chi Minh Ville (Vietnam) en partenariat avec la Solvay Business School (Belgique).

l'Académie des auteurs

Des workshops uniques et inspirants sur le leadership, le management, la communication et le développement personnel.

« **Happy RH** » fait partie de l'Académie des Auteurs.

L'IFBD sélectionne pour vous les meilleurs livres de management mais aussi les meilleurs auteurs-formateurs. Après avoir suivi une de ces formations vous ressortirez motivé(e) et inspiré(e), et vous reprendrez votre travail avec une perspective et énergie nouvelle et de nouveaux objectifs faisables.



Programme du cours

La formation étant assez interactive et s'appuie également sur la réalité des participants. Les sessions alterneront des approches théoriques et des exercices pratiques, généralement axés sur de la co-crédation et du co-développement.

JOUR 1 : LE BONHEUR AU TRAVAIL COMME LEVIER DE PERFORMANCE : LE RÔLE DU CHO & L'APPROCHE STRATEGIQUE

MATINÉE

- ◆ Découverte des participants pour permettre des échanges fluides dans un cadre bienveillant
- ◆ Le monde du travail de demain : quels sont les éléments endogènes et exogènes qui poussent les organisations à mettre l'humain au centre de leurs préoccupations ?
- ◆ Le Bonheur au travail : comment le définir pour soi et au niveau de l'organisation ?

APRÈS-MIDI

- ◆ Happy Organisation : comment construire une stratégie RH et managériale alliant bonheur et performance durable ?
- ◆ Mise en lumière par le partage d'organisations ayant entrepris avec succès cette démarche
- ◆ Le rôle du Chief Happiness Officer : quel est-il ? En quoi différent ou complémentaire au rôle du DRH ? Quel est le profil idéal ?
- ◆ Le rôle du Happiness Manager : quel est-il ? Comment le mettre en œuvre ?
- ◆ Atelier d'ancrage des apprentissages

JOUR 2 : LE BONHEUR AU TRAVAIL COMME LEVIER DE PERFORMANCE : LES OUTILS DU CHO

MATINÉE

- ◆ Résumé de l'épisode précédent
- ◆ Le Bonheur au Travail des jeunes générations : qu'est-ce que la génération Z, née entre 1995 et 2000 attend du monde du travail ? Où va-t-elle trouver son épanouissement ?
 - ❖ Approche systémique du Bonheur au Travail (Happy Équation) : quels sont les leviers sur lesquels agir ? quels sont les outils fréquemment utilisés dans les organisations ? Quelles sont vos bonnes pratiques ?
 - ❖ Les outils RH et managériaux du Bonheur au Travail (Modèle des 6 piliers) : Comment adresser le Bonheur au Travail au périmètre d'une équipe ? Comment animer l'atelier et analyser ses résultats ?
- ◆ L'Outil Happy Job : Quelles questions poser pour permettre un (auto-) diagnostic de son épanouissement personnelle et de sa performance individuelle ? Comment mener cet entretien en créant un cadre psychologiquement sécurisé ?

APRÈS-MIDI

- ◆ Les indicateurs du Bonheur au Travail : Comment construire un business case autour du bonheur au travail ? Quels indicateurs piloter ?
- ◆ Modèle de gestion des résistances : quelles sont les 5 résistances les plus fréquentes ? Comment les dépasser ? Comment mener un atelier de gestion des résistances ?
- ◆ Étude de cas des participants : quelles sont vos problématiques organisationnelles et comment les aborder au regard des outils que nous avons étudiés ensemble. Résolution en intelligence collective grâce à la technique de co-développement flash.

Timing

08.30	Accueil - café
09.00	Début du cours (présentation du formateur)
12.30	Déjeuner
17.00	Fin du cours

Le matin et l'après-midi, une courte pause(-café) est prévue.

Le bonheur au travail ? Vous plaisantez ?! Et pourquoi pas révolutionner le monde du travail en Belgique ?



Au contraire, Happy RH - le bonheur au travail, rentable et durable nous démontre que rechercher le bonheur au travail, le sien et celui de ses collaborateurs, rapporte aux organisations immensément plus que l'exploitation désenchantée des seules ressources humaines. Laurence Vanhée rassemble des faits irréfutables : le gain du bonheur au travail se chiffre même en milliards d'euros à l'échelle d'un PIB. Forte des résultats obtenus dans sa propre administration, la première Chief Happiness Officer de Belgique nous délivre la recette des précurseurs.

Pour mener cette politique du Bonheur au Travail au niveau de

l'organisation, la DRH belge de l'année 2012 en confie la responsabilité non seulement aux dirigeants mais plus spécialement encore aux équipes RH, généralement tant décriées. Les Ressources Humaines gagnent ainsi l'occasion de valoriser définitivement leur apport stratégique au succès de l'entreprise. Cet incontournable must-read constitue sans nul doute pour tout actionnaire, dirigeant, leader, manager et collaborateur de toute organisation des secteurs public et privé, de la PME à la multinationale, une étape-clé sur la route de la performance et du bonheur au travail. De plus en plus de décideurs empruntent chaque jour cette nouvelle voie. Elle n'attend plus que vous.

Un guide pratique indispensable pour que l'épanouissement personnel assure une rentabilité à l'entreprise.



Demande aux participants

Les participants se voient offrir de multiples occasions de soumettre leur propre problématique au débat. Pour ce faire, nous demandons à recevoir au préalable un descriptif succinct du problème à formuler.

En procédant de la sorte, nous pouvons intégralement adapter le cours en fonction de vos propres besoins d'informations. À cette fin, il vous est possible de contacter à tout moment Dirk Spillebeen au numéro de téléphone +32 10 20 89 90 – E-mail: dirk@ifbd.be.

Une interactivité intense, des échanges riches et chaleureux

Chief Happiness Officer

> **Date & lieu du cours** : veuillez visiter notre site www.ifbd.be

> **Frais de participation** : € 1.495 (hors TVA)

2027

>>> INSCRIPTION

Par e-mail :
info@ifbd.be



cliquer ici

Par notre site :
ifbd.be



cliquer ici

Par code **QR** :



Téléphone :
00 32 10 20 89 90



Pour plus d'informations
sur votre inscription...

>>> INFORMATIONS PRATIQUE

Les frais de participation à ces **deux jours de cours** s'élèvent à **€ 1.495 hors 21 % TVA**. Par participant supplémentaire, vous bénéficiez de **5% de réduction** sur le montant total, avec une **réduction maximale de 20% (= 5 participants ou plus)**. Ce montant comprend les boissons chaudes/froides et un lunch copieux. Vous recevrez en outre un **précieux dossier documentaire** que vous pourrez consulter ultérieurement comme ouvrage de référence.

Après réception de votre inscription, nous vous faisons parvenir **une confirmation d'inscription** ainsi qu'une facture. Deux semaines avant la date du cours, vous recevez **une lettre de rappel**, ainsi qu'un plan descriptif pour vous rendre à l'hôtel.

Annulation

Nous comprenons parfaitement que d'autres priorités puissent survenir entre le moment de votre inscription et la date du cours. Dès lors, si nous pouvons enregistrer votre annulation écrite **deux semaines avant la date du cours**, seul un montant de 95 euros vous sera porté en compte. **Moins de deux semaines avant le cours**, vous nous serez redevable de l'intégralité de la somme due. Bien entendu, nous serons toujours enchantés d'accueillir l'un de vos collègues à votre place.

HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

Un hébergement sur place est possible, ainsi vous pouvez entamer et/ou finir la formation de manière détendue.

Vous pouvez réserver une chambre d'hôtel sur le site suivant : www.martinshotels.com/fr/hotel/chateau-du-lac.

BASE DE DONNÉES DE L'IFBD & GDPR

Nous souhaitons vous tenir informé des dernières évolutions dans votre secteur. Pour ce faire, nous avons enregistré vos données dans notre base de données. Vos informations sont destinées à notre propre usage, sont protégées et ne sont jamais communiquées à des tiers. Nous prenons toutes les mesures nécessaires à cet effet. Conformément au GDPR, vous avez à tout moment le droit de consulter vos données, de les faire corriger et de les faire supprimer. Pour en savoir plus, consultez notre page www.ifbd.be/fr/GDPR ou écrivez à DPO@ifbd.be.

TERMES & CONDITIONS

Consultez notre page www.ifbd.be/fr/qui-sommes-nous/informations-pratiques pour toutes nos modalités.